

CONCOURS NBA ALL-STAR EN LIEN AVEC SUBWAY

RÈGLES ET RÈGLEMENTS

RÈGLES OFFICIELLES

AUCUN ACHAT N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER. NUL LÀ OÙ INTERDIT.

Le « CONCOURS NBA ALL-STAR EN LIEN AVEC SUBWAY » (la « Promotion ») est un concours qui permet aux participants de s'inscrire pour courir la chance de gagner l'un des prix offerts, conformément au présent règlement officiel (le « Règlement officiel »), qui sont disponibles en ligne sur à l'adresse suivante <https://nbacontest.com/allstar> ou <https://nbacontest.com/allstarfr>. Le commanditaire de ce concours est NBA Properties, Inc. (le « commanditaire ») et peut être contacté ici : fanrelations@nba.com, 16 York Street, Suite 2510, Toronto, Ontario, M5J 0E6. Subway Franchisee Canadian Advertising Trust situé au 1200 Waterfront Centre 200 Burrard St., P.O. Box 48600 Vancouver, BC V7X 1T2 Canada, agit uniquement en tant que fournisseur de prix dans le cadre de cette Promotion (le « Fournisseur de prix »), à l'exception de la partie liée aux participations sur les médias sociaux (telles que définies ci-dessous), pour laquelle il agit en tant qu'administrateur (l'« Administrateur »). En participant à cette Promotion, vous acceptez d'être lié par le présent Règlement officiel et vous reconnaissez que toutes les décisions du Commanditaire sont définitives et contraignantes. La Promotion est soumise à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et locales applicables et est nulle là où la loi l'interdit. Le présent Règlement officiel s'applique uniquement à cette Promotion et non à d'autres promotions ou concours organisés par des Entités de la NBA ou des entités de Subway (telles que définies ci-dessous).

PÉRIODE DE PROMOTION :

La Promotion commence le 8 janvier 2024 à 9h00 HE et se termine le 28 janvier 2024 à 23h59:59 HE (la « Période de promotion »).

ADMISSIBILITÉ, RÉSIDENCE ET ÂGE :

La Promotion est réservée aux résidents légaux du Canada ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence au moment de la participation (chacun, un « Participant »). Les employés, dirigeants et administrateurs, ainsi que les membres du ménage et de la famille immédiate et/ou les personnes avec lesquelles ces employés, dirigeants et administrateurs sont domiciliés, de NBA Properties, Inc, de la National Basketball Association (la « NBA »), des équipes membres de la NBA et de NBA Media Ventures, LLC (collectivement, les « Entités NBA »), de Subway Franchisee Canadian Advertising Trust, des restaurants Subway®, des franchisés Subway®, de Doctor's Associates LLC, de Franchise World Headquarters, LLC (« FWH »), de Subway IP LLC (« SIP »), (collectivement, les « Entités Subway »), et chacune de leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, agences de publicité et de promotion respectives (collectivement, les « Entités du Concours ») ne sont pas autorisées à participer ou à gagner. Aux fins du présent Règlement officiel, les « membres du ménage » désignent les personnes qui partagent la même résidence et/ou la même adresse postale au moins trois mois par an avec une ou plusieurs Entités de la NBA et les « membres de la famille immédiate » désignent tout parent, conjoint,

frère ou sœur. ou enfant et leurs conjoints respectifs. Le commanditaire se réserve le droit de vérifier l'admissibilité du gagnant.

COMMENT PARTICIPER

Formulaire de participation :

Pendant la Période de promotion, visitez les sites <https://nbacontest.com/allstar> ou <https://nbacontest.com/allstarfr> (le « Site Web ») et remplissez entièrement et soumettez le formulaire de participation à la Promotion pour participer (chacun, un « Formulaire de participation »).

Participations sur les médias sociaux (UNIQUEMENT APRÈS AVOIR REMPLI UN FORMULAIRE DE PARTICIPATION) :

Pendant la Période de promotion, les Participants éligibles peuvent également gagner des participations supplémentaires par le biais des méthodes ci-dessous (chacune étant une « Participation sur les médias sociaux ») :

Méthode	Nombre de Participations sur les médias sociaux
Suivre @subwaycanada et/ou @subwayquebec sur Instagram.	Une (1) Participation aux médias sociaux par abonné.
Publier une photo/vidéo sur Instagram montrant un mouvement de basket-ball avec l'inclusion du mot-clé #subwayallstar et en étiquetant @subwaycanada ou @subwayquebec dans le message (chacun, un « Message »).	Trois (3) Participations aux médias sociaux par Message.

LES PARTICIPANTS DOIVENT REMPLIR UN FORMULAIRE DE PARTICIPATION AVANT DE POUVOIR PARTICIPER SUR LES MÉDIAS SOCIAUX. LES PARTICIPATIONS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX NE SERONT VALABLES QUE SI LE PARTICIPANT A REMPLI UN FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU PRÉALABLE. LES PARTICIPANTS SOUHAITANT UTILISER LES MÉCANISMES DE PARTICIPATION PAR LES MÉDIAS SOCIAUX DOIVENT AJOUTER LEUR NOM D'UTILISATEUR INSTAGRAM À LA PAGE D'INSCRIPTION AU CONCOURS. IL EST À NOTER QUE LES COMPTES INSTAGRAM DOIVENT ÊTRE PUBLICS.

En publiant un message pour obtenir une participation aux médias sociaux, chaque participant déclare et garantit que :

- Son Message est original et a été créé de manière indépendante;
- Au moment de l'envoi du Message, Il détenait tous les droits et avait obtenu toutes les autorisations nécessaires concernant le Message, y compris le droit d'utiliser l'image d'une autre personne représentée dans le Message;
- Le Message n'inclut pas de contenu illégal, diffamatoire, haineux ou, de quelque manière que ce soit, obscène ou dénigrant à l'égard du Commanditaire et/ou de l'Administrateur ou de toute autre personne, ou qui viole ou enfreint les droits de tiers, y compris les droits d'auteur, le droit à la vie privée ou le droit de publication;

- Le Message est conforme à toutes les directives et les Conditions générales d'Instagram;
- Il a toute autorité pour accorder la licence (définie ci-dessous).

En participant à la Promotion, chaque Participant accorde au Commanditaire, à l'Administrateur et à leurs successeurs et ayants droit respectifs une licence irrévocable, non exclusive, libre de droits, transférable et pouvant faire l'objet d'une sous-licence, leur permettant de copier, de communiquer au public par télécommunication, d'exécuter publiquement, de distribuer et d'utiliser de toute autre manière le Message sans limitation de temps, de territoire, de média ou de support, à quelque fin que ce soit, y compris à des fins promotionnelles et publicitaires, sans préavis ni autre autorisation. Chaque participant renonce à ses droits moraux associés à son Message au profit du Commanditaire, de l'Administrateur et de leurs successeurs et ayants droit respectifs (la « Licence »). Sans limitation, la Licence permet au Commanditaire et à l'Administrateur de rediffuser un Message sur leurs propres canaux de médias sociaux.

La Promotion n'est en aucun cas parrainée, approuvée ou administrée par, ou associée à, Instagram. Instagram est par la présente dégagé de toute responsabilité par chaque Participant à cette Promotion. Toute question, commentaire ou plainte concernant la Promotion doit être adressé à l'Administrateur et non à Instagram. Les Participants doivent se conformer aux conditions, règles et politiques d'Instagram lorsqu'ils utilisent Instagram dans le cadre de cette Promotion.

L'Administrateur peut disqualifier tout Participant éligible s'il estime, à son entière discrétion, qu'une Participation comporte un contenu illégal, diffamatoire, haineux ou, de quelque manière que ce soit, obscène ou dénigrant à l'égard du Parrain et/ou de l'Administrateur ou de toute autre personne, ou qui viole ou enfreint les droits de tiers, y compris les droits d'auteur, les droits à la vie privée ou à la publicité, ou tout terme ou condition du présent Règlement officiel.

Toutes les Participations (Formulaire de participation et/ou Participations sur les médias sociaux) :

Le nombre total de Participations est limité à cinq (5) par personne, quel que soit le mode de participation. Les Participations provenant d'une même personne ou d'un même compte et dépassant la limite fixée seront annulées. Les Participations doivent être effectuées à partir de comptes à propriétaire unique. Il n'est pas possible de combiner plusieurs comptes pour augmenter les chances de gagner. Toute tentative par une personne d'utiliser plusieurs comptes ou adresses physiques pour participer plus d'une fois peut entraîner la disqualification de toutes les participations soumises par cette personne, à la seule et entière discrétion du Commanditaire et/ou de l'Administrateur.

Important : La participation constitue l'accord total et inconditionnel du Participant au présent Règlement officiel et aux décisions et interprétations du Commanditaire et/ou de l'Administrateur, qui sont définitives et contraignantes pour toutes les questions liées à la Promotion. Pour les besoins de la Promotion, l'adresse courriel du Participant gagnant sera l'adresse courriel soumise lors de la sélection du gagnant par le Commanditaire et/ou l'Administrateur. Les Participants ne seront pas autorisés à changer d'adresse courriel pour les besoins de la Promotion. Si un Participant prend part à la Promotion à l'aide d'un appareil mobile, des tarifs de messages et de données peuvent être appliqués. Les Participants doivent consulter les plans tarifaires de leurs fournisseurs de services sans fil.

Toutes les Participations, quel que soit leur format, doivent être reçues au plus tard le 28 janvier 2024 à 23h59 HE. Les serveurs informatiques du Commanditaire seront les seuls à déterminer le temps de cette Promotion. La preuve de la transmission d'une Participation (par exemple, des captures d'écran, etc.) ne constitue pas une preuve de la livraison ou de la réception d'une Participation par le Commanditaire et/ou

l'Administrateur. Toutes les Participations deviennent la propriété du Commanditaire et/ou de l'Administrateur et ne feront pas l'objet d'un accusé de réception ou d'un renvoi.

Les inscriptions par quelque moyen que ce soit, qui subvertissent le processus d'inscription, seront nulles. Les renoncataires (tels que définis ci-dessous) ne sont pas responsables des participations perdues, incomplètes, illisibles, en retard, mal acheminées, volées, non livrées, endommagées, brouillées ou mutilées ; Participations ou transmissions perdues ; toute erreur, omission, interruption, défaut ou retard de transmission, interruption ou indisponibilité du réseau, du câble, du satellite, du fournisseur d'accès Internet (FAI), du serveur ou d'autres connexions ; problèmes de communication, défaillance du matériel informatique ou des logiciels ou défaillances techniques ; transmissions brouillées, mal acheminées ou brouillées ; Inscriptions ou communications incomplètes ; ou d'autres erreurs ; les erreurs d'impression, typographiques ou autres apparaissant dans le présent règlement officiel, le site Web, dans toute publicité ou autre matériel liées à la promotion ; ou d'autres erreurs ou problèmes de toute nature, qu'ils soient mécaniques, humains, informatiques, électroniques ou autrement liés à ou en relation avec celui-ci avec la Promotion, y compris, avec limitation, les erreurs ou problèmes pouvant survenir dans le cadre de l'administration de la Promotion, du traitement des Les inscriptions, l'annonce des prix ou l'annulation ou le report de tout événement ou jeu. Le commanditaire réserve le droit, à leur seule discrétion, d'annuler toutes les participations d'un participant qui, selon le commanditaire, a tenté de falsifier ou de nuire à l'administration, à la sécurité, à l'équité ou au bon déroulement de cette Promotion. L'utilisation de dispositifs automatisés ou similaires qui subvertissent le processus de participation, y compris, mais sans s'y limiter, les participations soumises à l'aide d'un robot, d'une macro, d'un script ou d'un service de la Promotion (ou tout autre dispositif destiné à automatiser tout aspect de la participation) pour participer à cette Promotion est interdite, et les inscriptions par l'intermédiaire de tels dispositifs sont nulles.

PRIX :

Il y aura au total quatre (4) prix.

Grand prix (1 prix) : Un (1) Participant sélectionné gagnera chacun des articles suivants, d'une valeur au détail globale approximative de 15 000 dollars canadiens :

- Un vol aérien aller-retour en classe économique pour le Gagnant du prix et un (1) invité de l'aéroport international canadien le plus proche de la résidence du gagnant du prix (choisi à la discrétion du Commanditaire) (le « Point de départ ») à l'aéroport international d'Indianapolis (la « Destination ») ;
- Hébergement à l'hôtel : Sur la base d'une chambre standard, dans la ville de destination, trois (3) nuits d'hôtel pour deux (2) personnes (sur la base d'une chambre standard, en occupation double, sélectionnée par le Commanditaire à sa seule et entière discrétion) ;
- Le forfait NBA Experiences Prospect Level pour deux (2) personnes comprenant les éléments suivants : deux (2) billets pour NBA Rising Stars Showcase, deux (2) billets pour NBA All-Star Saturday Night, deux (2) billets pour NBA All-Star Game, l'accès à l'hospitalité du NBA Champions Club pour une journée, l'accès au salon NBA Experiences Showcase pour une journée, l'admission à NBA Crossover pour une journée, l'accès au spectacle du vendredi soir, et l'abonnement au NBA League Pass. Les détails concernant les billets, la rangée, le siège et la section pour chaque événement de la NBA seront déterminés par la NBA à sa seule et entière discrétion.

Toutes les dépenses non mentionnées ci-dessus sont à la charge du Gagnant du prix et de son invité et ne sont pas incluses dans le Grand Prix. Ces exclusions comprennent, sans s'y limiter, les taxes locales, les frais liés aux documents de voyage (le cas échéant), le transport terrestre (vers et depuis le lieu du match, l'hôtel et l'aéroport, le cas échéant), les repas, les dépenses sur place, les menues dépenses, les frais accessoires et autres dépenses personnelles (y compris les gratifications, les pourboires, les marchandises, le téléphone, l'Internet, les droits de retransmission à la carte et les droits de jeu, l'assurance personnelle, les activités, les excursions et les dépenses personnelles de toute nature en cas d'escale de nuit). Le Gagnant du prix et son invité sont seuls responsables de l'obtention des documents de voyage et de l'assurance nécessaires.

La valeur globale approximative au détail variera en fonction de la distance entre le lieu de résidence du Gagnant du prix et du prix des billets au moment de l'achat. Le Gagnant du prix ne peut réclamer aucune différence entre la valeur de détail globale approximative indiquée et la valeur réelle au moment de l'attribution du Prix.

Les renoncataires ne peuvent être tenus responsables en cas de retard, de report ou d'annulation des jeux ou de tout mode de transport, ou si le Gagnant du prix et son invité ne peuvent pas assister aux jeux ou manquent leur vol pour quelque raison que ce soit. Le Gagnant du prix et son invité n'auront droit à aucune compensation sous quelque forme que ce soit. Les billets peuvent être soumis aux politiques et procédures standard de vérification en cas de pluie établies par l'émetteur. Le Gagnant du prix et son invité conviennent que l'admission à l'événement est accordée en vertu d'une licence révocable et non transférable qui leur est personnelle, ainsi qu'à leur invité, et sous réserve du respect des conditions et des règles de l'événement et du site.

Prix secondaires (3 Prix) : Trois (3) Participants sélectionnés gagneront un (1) des articles suivants, d'une valeur au détail globale approximative de 750 dollars canadiens :

- Une (1) des trois (3) cartes-cadeaux Subway de 250 dollars canadiens (le « **Prix secondaire** »).

Les cartes-cadeaux Subway® sont émises par Value Pay Services, LLC (« VPS »). L'utilisation d'une carte Subway® est soumise aux Conditions générales de la carte Subway® et constitue une acceptation de celles-ci, ainsi que de la Politique de Confidentialité et des Conditions d'Utilisation du Site de VPS, qui peuvent toutes être consultées à l'adresse suivante <https://www.subway.com/en-us/legal/cardtermsfuse>. Chaque Gagnant d'une carte Subway® doit lire attentivement les Conditions générales de la carte Subway®, ainsi que la Politique de confidentialité et les Conditions d'utilisation du Site de VPS. Chaque Gagnant d'une carte Subway® doit également protéger la carte Subway® comme il le ferait pour tout autre objet de valeur. Chaque Carte Subway® sera annulée si elle est utilisée sans autorisation, modifiée ou dégradée. La Carte Subway® physique est utilisable jusqu'à son solde uniquement pour acheter des biens ou des services dans les restaurants Subway® participants aux États-Unis et au Canada, dans les restaurants gérés par la Bourse à l'étranger, en ligne à l'adresse www.subway.com ou par l'intermédiaire de l'application Subway®.

Les prix doivent être acceptés tels quels et ne sont ni transférables ni monnayables. Aucune substitution sauf à la discrétion des Entités NBA. Les Entités NBA se réservent le droit, à leur seule et absolue discrétion, de remplacer le Prix ou une partie de celui-ci par un prix de valeur égale ou supérieure, y compris, sans s'y limiter, mais à la seule et absolue discrétion des Entités NBA, une récompense en espèces. Toutes les obligations fiscales fédérales, provinciales et locales et tous les frais applicables associés à l'acceptation

d'un Prix ou à la participation à cette Promotion relèvent de la seule responsabilité des Gagnants respectifs des prix.

TIRAGE AU SORT:

Le tirage au sort des quatre (4) Gagnants du prix (les « Gagnants du prix ») aura lieu le mercredi 31 janvier 2024 à 10h00 (heure de l'Est) à Toronto, en Ontario, parmi toutes les Participations éligibles reçues pendant la période de la Promotion. Une Participation sélectionnée sera éligible pour gagner un (1) Prix. La première Participation sélectionnée sera le gagnant potentiel du Grand Prix. Les trois (3) Participations suivantes sélectionnées seront les gagnants potentiels des Prix secondaires. Les chances de gagner un Prix dépendent du nombre total de Participations éligibles reçues pendant la Période de Promotion.

En cas d'erreur de quelque nature que ce soit, plus de gagnants potentiels sont sélectionnés que spécifié dans le présent règlement officiel, le commanditaire se réserve le droit de procéder à un tirage au sort parmi tous les réclamants de prix potentiels pour attribuer le nombre correct de prix.

NOTIFICATION ET SÉLECTION DES GAGNANTS :

Les participants sélectionnés pour les Prix seront contactés par courriel ou par téléphone par un représentant des Entités de la NBA d'ici le mercredi 31 janvier 2024. Si le gagnant potentiel ne peut pas être joint OU dans le cas où un gagnant potentiel n'accepte pas le prix ou échoue de se conformer à ces règles et exigences dans les deux (2) jour ouvrables après avoir été contacté par e-mail ou par téléphone, le prix sera perdu. En cas de confiscation du prix, aucune compensation ne sera accordée et les Entités de la NBA auront l'entière discrétion de sélectionner au hasard un autre gagnant potentiel.

Avant d'être déclaré gagnant d'un prix, le participant sélectionné devra répondre correctement, sans aide d'aucune sorte, mécanique ou autre, à une question d'habileté mathématique et devra également signer et, s'il s'agit d'un mineur, demander à son parent ou tuteur légal de signer en son nom un formulaire de déclaration et d'exonération (le « formulaire d'exonération ») indiquant qu'il a lu, compris et respecté le présent règlement officiel (y compris les conditions d'admissibilité); accorde tous les consentements requis comme prévu dans le présent règlement officiel; autorise les entités de la NBA, ou des entités de Subway, et leurs délégués et ayants droit à utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou film et/ou toute autre ressemblance visuelle du gagnant à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout support ou format connu actuellement ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification; et libère les renoncataires et le fournisseur et/ou fournisseur de prix de toute responsabilité de quelque nature que ce soit découlant de la participation du gagnant à ce concours et de la réception et de l'utilisation du prix. Si le participant sélectionné ne répond pas correctement à la question d'habileté mathématique, ne remplit pas et ne retourne pas le formulaire de renonciation dans le délai requis d'un (1) jour ouvrable, ne se conforme pas au règlement officiel, ou est incapable ou ne voulant pas se conformer au présent règlement officiel, le participant sélectionné sera jugé inadmissible et perdra son prix. Un nouveau gagnant potentiel sera alors sélectionné parmi toutes les participations éligibles restantes conformément au présent règlement officiel.

Toutes les décisions du Commanditaire concernant tout aspect de cette Promotion, y compris, mais sans s'y limiter, l'admissibilité des Participations, sont définitives et lient tous les Participants dans tous les domaines liés à cette Promotion, sous réserve, au Québec, de toute décision de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* sur toute question relevant de sa compétence.

INDEMNISATION ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :

EN PARTICIPANT AU CONCOURS, CHAQUE PARTICIPANT ACCEPTE D'INDEMNISER, DE LIBÉRER ET DE DÉGAGER LES RENONCIATAIRES DE TOUTE RESPONSABILITÉ, DOMMAGES, PERTES OU BLESSURES RÉSULTANT EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DE LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT AU CONCOURS ET DE L'ACCEPTATION DE TOUT PRIX QUI PEUT ÊTRE GAGNÉ. LES ENTITÉS NBA N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À LA CONDITION, L'ADÉQUATION OU LA QUALITÉ MARCHANDE DU PRIX.

LES RENONCIAIRES N'ASSUMERONT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUELCONQUE EN RELATION AVEC CE CONCOURS ET SERONT LIBÉRÉS DE TOUTE RÉCLAMATION, ACTION, RESPONSABILITÉ, PERTE, BLESSURE OU DOMMAGE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES BLESSURES CORPORELLES OU LA MORT DU GAGNANT OU DE TOUT TIERS OU DOMMAGE. AUX BIENS PERSONNELS OU IMMOBILIERS DUS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, Y COMPRIS L'ACCEPTATION, LA POSSESSION, L'UTILISATION OU LA MAUVAISE UTILISATION DU PRIX ET/OU LA PARTICIPATION À CE CONCOURS.

EN PLUS DE TOUTE AUTRE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ CONTENUE DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL OU AUTREMENT SUR LE(S) SITE(S) WEB DU COMMANDITAIRE, Y COMPRIS LE SITE WEB DU CONCOURS, LE COMMANDITAIRE N'ASSUME ABSOLUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR (A) TOUTE INFORMATION DE PARTICIPATION INCORRECTE OU INEXACTE, OU POUR TOUTE FAUTE OU ÉCHEC DES TRANSMISSIONS DE DONNÉES ÉLECTRONIQUES ; (B) TOUT ACCÈS NON AUTORISÉ, VOL, DESTRUCTION OU MODIFICATION DES PARTICIPATIONS À TOUT MOMENT DU DÉROULEMENT DE CE CONCOURS/JEU CONCOURS ; (C) TOUT DYSFONCTIONNEMENT TECHNIQUE, DÉFAILLANCE, ERREUR, OMISSION, INTERRUPTION, SUPPRESSION, DÉFAUT, RETARD DE FONCTIONNEMENT OU DÉFAILLANCE DE LA LIGNE DE COMMUNICATION, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, EN CE QUI CONCERNE TOUT ÉQUIPEMENT, SYSTÈME, RÉSEAUX, LIGNES, SATELLITES, SERVEURS, CAMÉRA, ORDINATEURS OU FOURNISSEURS UTILISÉS DANS TOUT ASPECT DU FONCTIONNEMENT DU CONCOURS ; (D) INACCESSIBILITE OU INDISPONIBILITE DE TOUT RESEAU OU SERVICE SANS FIL, INTERNET OU SITE WEB OU TOUTE COMBINAISON DE CEUX-CI ; (E) SERVICE INTERNET, SANS FIL OU TÉLÉPHONE FIXE SUSPENDU OU INTERROMPU ; (F) TOUTE BLESSURE OU DOMMAGE À L'ORDINATEUR OU À L'APPAREIL MOBILE DU PARTICIPANT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE QUI PEUT ÊTRE LIÉ OU RÉSULTANT DE TOUTE TENTATIVE DE PARTICIPATION AU CONCOURS OU DE TÉLÉCHARGEMENT DE TOUT MATÉRIEL DU CONCOURS (LE CAS ÉCHÉANT) ; ET (G) TOUTE PERTE QUELCONQUE, FINANCIÈRE OU AUTRE, SUBIE PAR TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ EN RELATION AVEC LE CONCOURS ET LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL.

CONDITIONS GÉNÉRALES:

Les renonciataires ne sont pas responsables des participations ou des formulaires de renonciation perdus, incomplets, illisibles, mal acheminés, brouillés, volés ou mutilés.

Les participants à ce concours acceptent d'être liés par le présent règlement officiel et acceptent que les entités de la NBA, ou des entités de Subway, et leurs délégués et ayants droit puissent utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou film et/ou toute autre ressemblance visuelle du participant. à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout média

ou format connu actuellement ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification.

Du Commanditaire se réservent le droit de retirer, de modifier ou de suspendre ce Concours ou de modifier le présent Règlement officiel, de quelque manière que ce soit, en cas d'erreur, de problème technique, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable du Commanditaire qui interfèrent avec le bon déroulement de ce Concours tel qu'envisagé par le présent Règlement officiel. Toute tentative visant à saper le fonctionnement légitime de ce concours constitue une violation des lois pénales et civiles et si une telle tentative était faite, les entités du Commanditaire se réservent le droit de demander réparation et dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. Du Commanditaire se réservent le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce Concours, ou de modifier le présent Règlement officiel, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, administrative ou autre ou de quelque nature que ce soit, ou pour toute autre raison. .

En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter : le formulaire de participation au concours, le site Web, le point de vente, la télévision publicité radiophonique, imprimée et/ou en ligne ; les termes et conditions du présent règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS PERSONNELLES :

Les renoncitaires ne sont pas responsables des participations ou des formulaires de renonciation perdus, incomplets, illisibles, mal acheminés, brouillés, volés ou mutilés.

Les participants à ce concours acceptent d'être liés par le présent règlement officiel et acceptent que les entités de la NBA et leurs délégués et ayants droit puissent utiliser le nom, la voix, la ville/province de résidence, les photos, les clips vidéo ou film et/ou toute autre ressemblance visuelle du participant. à des fins publicitaires et/ou commerciales et/ou à toute autre fin dans tout média ou format connu actuellement ou ultérieurement sans autre compensation (financière ou autre), autorisation ou notification.

Les Entités de la NBA se réservent le droit de retirer, de modifier ou de suspendre ce Concours ou de modifier le présent Règlement officiel, de quelque manière que ce soit, en cas d'erreur, de problème technique, de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude ou de toute autre cause échappant au contrôle raisonnable de les Entités de la NBA qui interfèrent avec le bon déroulement de ce Concours tel qu'envisagé par le présent Règlement officiel. Toute tentative visant à saper le fonctionnement légitime de ce concours constitue une violation des lois pénales et civiles et si une telle tentative était faite, les entités de la NBA se réservent le droit de demander réparation et dommages-intérêts dans toute la mesure permise par la loi. Les Entités de la NBA se réservent le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce Concours, ou de modifier le présent Règlement officiel, sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, administrative ou autre ou de quelque nature que ce soit, ou pour toute autre raison. .

En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter : le formulaire de participation au concours, le site Web, le point de vente, la télévision publicité

radiophonique, imprimée et/ou en ligne ; les termes et conditions du présent règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS PERSONNELLES :

Les informations personnelles des participants au Concours seront (i) détenues par NBA Properties Inc. 3-100 Plaza Drive, Secaucus, New Jersey, USA 07094 ; (ii) être utilisés et accessibles uniquement aux employés directement impliqués dans le Concours, l'analyse interne par les Entités NBA et ses sociétés affiliées, agents et agences de publicité et de promotion ; et, (iii) ne pas être divulguées à d'autres tiers. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de confidentialité à l'adresse http://www.nba.com/news/privacy_policy.html.

En s'inscrivant à ce Concours, chaque Participant consent à ce que les Entités de la NBA et leur agent collectent, utilisent et divulguent les informations de Participation aux fins d'administration de ce Concours.

Toute demande concernant les renseignements personnels détenus par le commanditaire doit être adressée au commanditaire au 16 York Street, Suite 2510, Toronto, Ontario, M5J 0G6, à l'attention de NBA Canada.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE:

Toute propriété intellectuelle, y compris, mais sans s'y limiter, les marques de commerce, les noms commerciaux, les logos, les conceptions, le matériel promotionnel, les pages Web, les codes sources, les dessins, les illustrations, les slogans et les représentations qui apparaissent sur les sites Web du commanditaire et d'autres sites en relation avec ce concours, sont détenus ou contrôlés par le commanditaire et/ou ses sociétés affiliées. Tous les droits sont réservés. La copie ou l'utilisation non autorisée de tout matériel protégé par le droit d'auteur ou de la propriété intellectuelle sans le consentement écrit exprès de son propriétaire est strictement interdite.

ACCEPTATION DES RÈGLES OFFICIELLES :

En participant à cette Promotion, les participants s'engagent automatiquement à accepter et à respecter le présent Règlement officiel.

RÈGLEMENT OFFICIEL LISTE DES GAGNANTS :

Les Participants peuvent obtenir une copie du Règlement officiel ou de la liste des Gagnants en envoyant une enveloppe affranchie à l'adresse suivante - veuillez préciser « Règlement officiel » ou « Liste des gagnants ». Toutes les demandes doivent être reçues dans les six (6) mois suivant la fin de la Période de Promotion.

COMPÉTENCE DES LOIS:

Ce concours et le règlement officiel sont assujettis à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et municipales applicables.

Au Québec, tout différend concernant l'organisation ou le déroulement d'un concours promotionnel peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour qu'elle soit tranchée. Tout différend concernant l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie dans le seul but d'aider les parties à régler le différend.

Subway® est une marque déposée de Subway IP LLC. ©2023 Subway IP LLC. Tous droits réservés.

La NBA et les identifications individuelles des équipes membres de la NBA sont la propriété intellectuelle de NBA Properties, Inc. et des équipes membres respectives de la NBA. 2023 NBA Properties, Inc. Tous droits réservés.